ASSOCIATION CANINE DE LA DORDOGNE

Affiliée à la Société Centrale Canine
21 rue des Fours à Chaux 24750 CHAMPCEVINEL Tél : 06 72 17 18 18
Courriel : associationcanine24@orange.fr Site : www.association-canine-de-la-dordogne.fr

PERIGUEUX

Séance de CONFIRMATION

Toutes Races

Lieu de confirmation : local de l'Association Canine de la Dordogne, 21 rue des Fours à Chaux 24750 CHAMPCEVINEL

(Limite des communes de Champcevinel et Périgueux)
Coordonnées GPS : Latitude : N45.19920 et longitude : E0.73643

Mercredi 13 mars 2024

de 9h30 à 12 heures et de 14 h à 16 heures

Bulletin d'inscription ci-dessous

Inscriptions par Courrier	Inscriptions sur Internet
Renvoyer le coupon ci-dessous, accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de l'AC Dordogne, et d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse à : ***Association Canine de la Dordogne*** ***21 rue des Fours à Chaux 24750 CHAMPCEVINEL***	Inscription Internet : https://cedia.fr Engagement en ligne Paiement sécurisé Seuls les engagements payés seront retenus
Tarif de l'inscription : 35 € le premier chien et 28 € les suivants Le tarif dégressif s'applique aux chiens appartenant au même propriétaire	

A présenter le jour de la CONFIRMATION de votre chien
Originaux des documents: ***Certificat de naissance, Carte d'identification, Carnet de santé de votre chien***

Découper suivant les pointillés
✂----------

Séance de confirmation à PERIGUEUX – Mercredi 13 mars 2024 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h (horaire de passage)

RACE :		**SEXE :**
Identification : Puce ou Tatouage	**N° LOF :**	**Né(e) le :**
Nom du chien :		
Nom du propriétaire :		
Adresse complète :		
Ville :		**Code Postal :**
Tél. :	**Email :**	

Je soussigné, certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation J'exonère spécialement et entièrement l'association canine de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures ,morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même

Fait à……, le……
Signature du propriétaire (obligatoire)

3 jours avant, vous recevrez par Email votre horaire de passage, il est souhaitable que vous le respectiez.

Age minimum exigé pour la CONFIRMATION

Il n'y a pas d'âge maximum pour faire confirmer votre chien

ATTENTION ! L'identification par tatouage doit être parfaitement lisible est obligatoire pour l'examen de confirmation

Seront admis à la confirmation les chiens identifiés très lisiblement (tatouage ou transpondeur), vous devez le présenter avec sa fiche d'identification, son certificat de naissance de la Société Centrale Canine ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Age minimum exigé pour la séance de confirmation

à partir de :

1er groupe :
Berger Allemand, Berger de Brie,
Bouvier des Flandres …… 15 mois
Reste du groupe …… 12 mois

2ème groupe :
Schnauzer Géant, Dogue Allemand, du Tibet, de Bordeaux, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, Saint Bernard, Terre Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann , Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouviers Bernois … 15 mois
Reste du groupe …….. 12 mois

3ème et 4ème groupes : …….. 12 mois

5ème groupe :
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland ……. 15 mois
Reste du groupe ……..... 12 mois

6ème groupe :
Rhodésian Ridgeback …….. 15 mois
Reste du groupe ……..... 12 mois

7ème groupe : …… 12 mois

8ème groupe :
Retrievers …… 15 mois
Reste du groupe …….. 12 mois

9ème groupe :
Epagneuls Pékinois et Japonais ……..…….. 10 mois
Reste du groupe …….. 12 mois

10ème groupe :
Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski 15 mois
Reste du groupe …… 12 mois

Otectomie: *les chiens aux oreilles coupées, nés après le 1er juin 2019, qu'ils soient français ou étrangers ne seront plus confirmables et ne pourront plus être présentés en exposition.*
Cette circulaire s'appliquera à toutes les races concernées par la taille des oreilles.
Pour les Dobermanns, cette mesure annule et remplace la circulaire du 8 mars 2019.
Caudectomie: *pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1er janvier 2020.*

OBLIGATIONS SANITAIRES : **2ème catégorie : le certificat de vaccination antirabique en cours de validité mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes les dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages)**

L'Association Canine de la Dordogne
21 rue des Fours à Chaux 24750 CHAMPCEVINEL Tél : 06 72 17 18 18
Courriel : associationcanine24@orange.fr Site : www.association-canine-de-la-dordogne.fr

Vous annonce ses prochaines manifestations

Vendredi 07 juin 2024 de 14h30 à 17h30
Séance de confirmation sur le site de :
Exposition Canine Nationale et Internationale de PERIGUEUX -BOULAZAC

Samedi 10 et Dimanche 11 juin 2024
Exposition Canine Nationale et Internationale à PERIGUEUX – BOULAZAC

Samedi 31 août 2024 *de 14h30 à 17h30*
Séance de confirmation sur le site de l'Exposition Canine de SORGES – LIGUEUX en Périgord

Dimanche 01 septembre 2024
Exposition Canine Nationale à SORGES – LIGUEUX en Périgord

Mercredi 06 novembre 2024 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Séance de confirmation au local de l'Association Canine de la Dordogne

ROYAL CANIN

Association Canine
21 rue des Fours à Chaux
24750 CHAMPCEVINEL
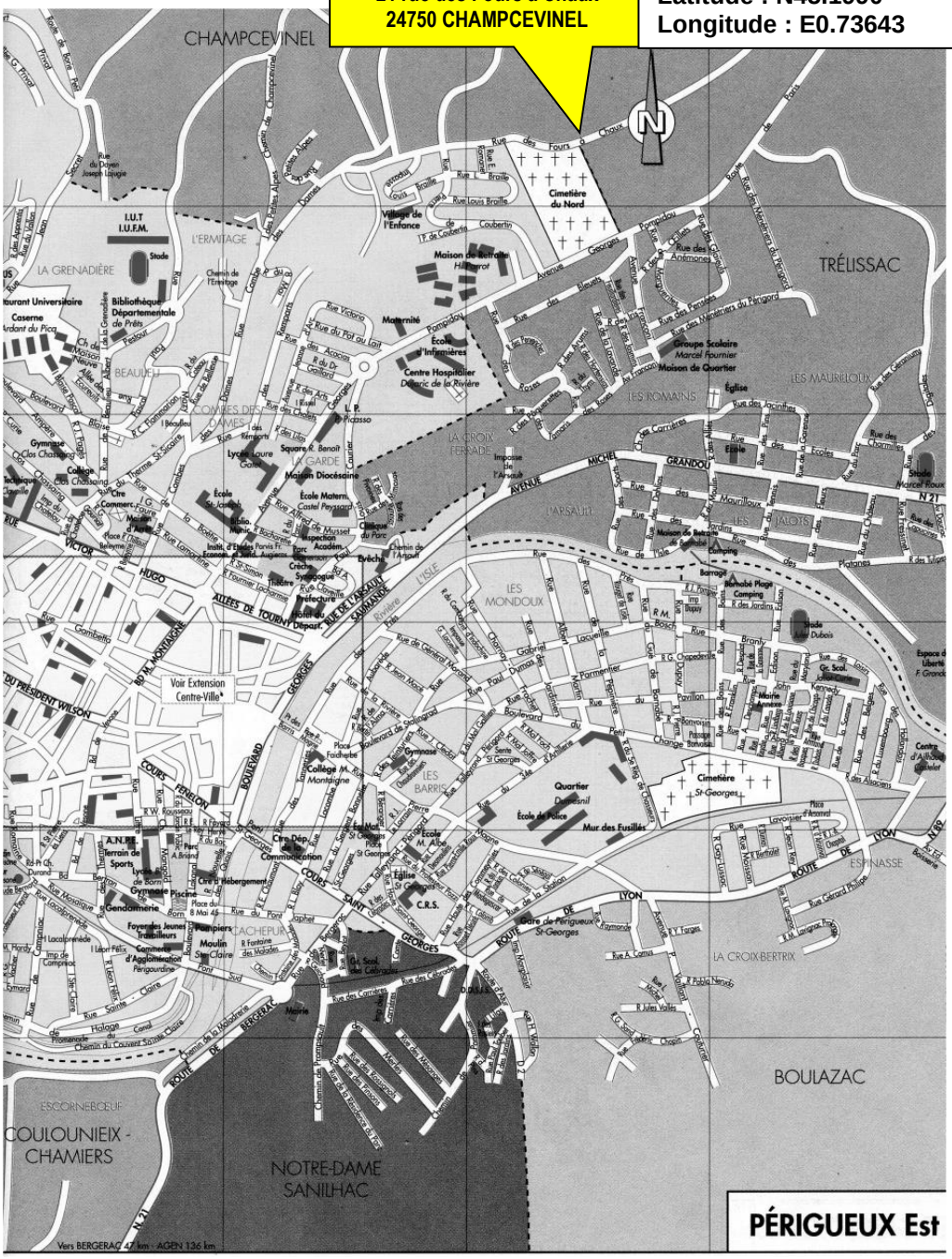
GPS
Latitude : N45.1990
Longitude : E0.73643